

# UN BERGER PORTE PLAINTE POUR AVOIR ETE MORDU PAR UNE LOUVE

*Dans le Parc National du Mercantour (Alpes Maritimes)*

Mardi 14 août 2001, un berger des Alpes Maritimes, Aimé SEGUR, a porté plainte auprès des gendarmes de St Etienne de Tinée ; il a déclaré avoir été mordu au visage par une louve et à la jambe par l'un de ses deux louveteaux le jeudi 9 août, vers 17h00, sur son alpage situé en zone centrale du parc national (Cf. figure 1). Une enquête de gendarmerie est en cours, qui permettra de connaître les tenants et aboutissants de cette affaire, aucune piste n'étant à ce jour écartée.

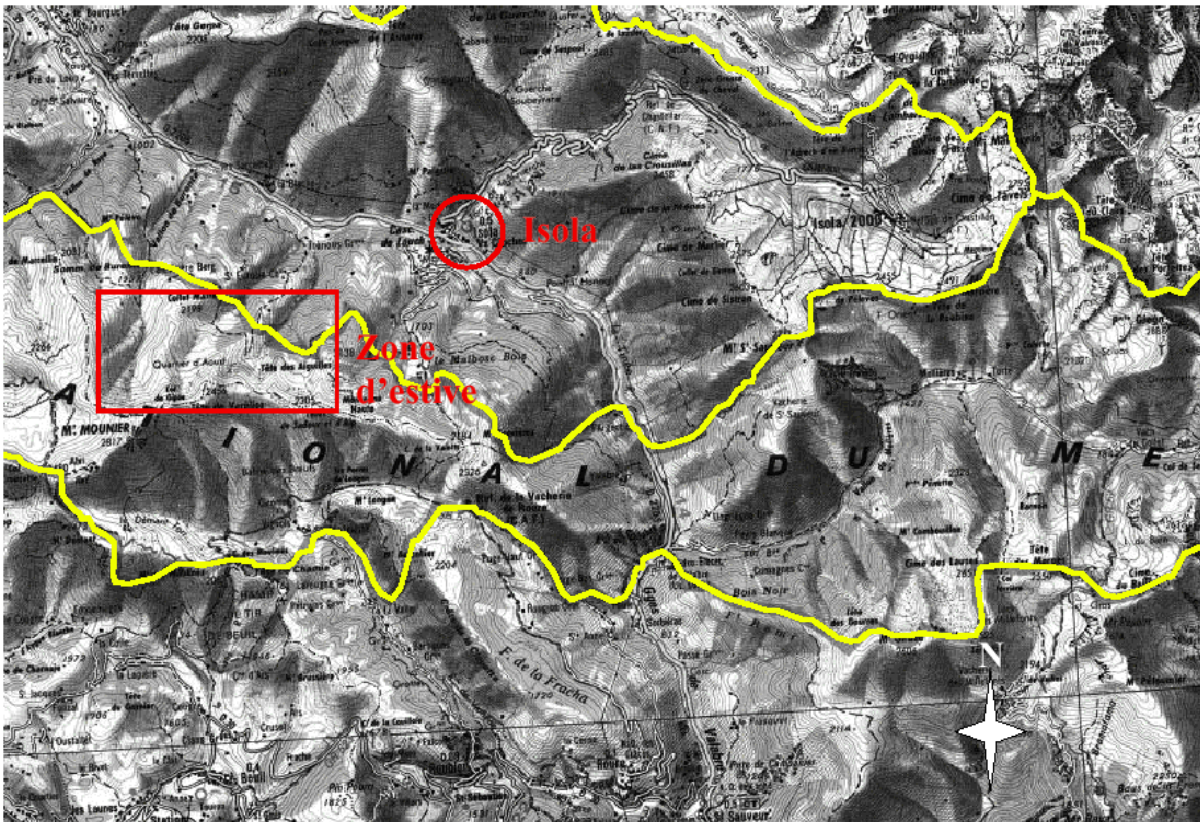


Figure 1

## LES FAITS

(Tels que déclarés par M. Aimé SEGUR)

Aimé et Joseph SEGUR sont frères ; ils ont un troupeau d'environ 400 brebis et agneaux, qu'ils gardent en estive sur l'alpage de Boals – Galestrière (quartiers d'été), sur la commune d'Isola en zone centrale du Parc national du Mercantour (fig.2). Cette zone est officiellement fréquentée depuis 1997 par la meute de Moyenne - Tinée. Dans ce secteur, les Ségur n'ont jamais eu d'attaque. Dans la journée, ce troupeau est gardé par les deux frères, alternativement, et surveillé par deux chiens de protection ; il est rentré tous les soirs dans des parcs situés contre leur cabane.

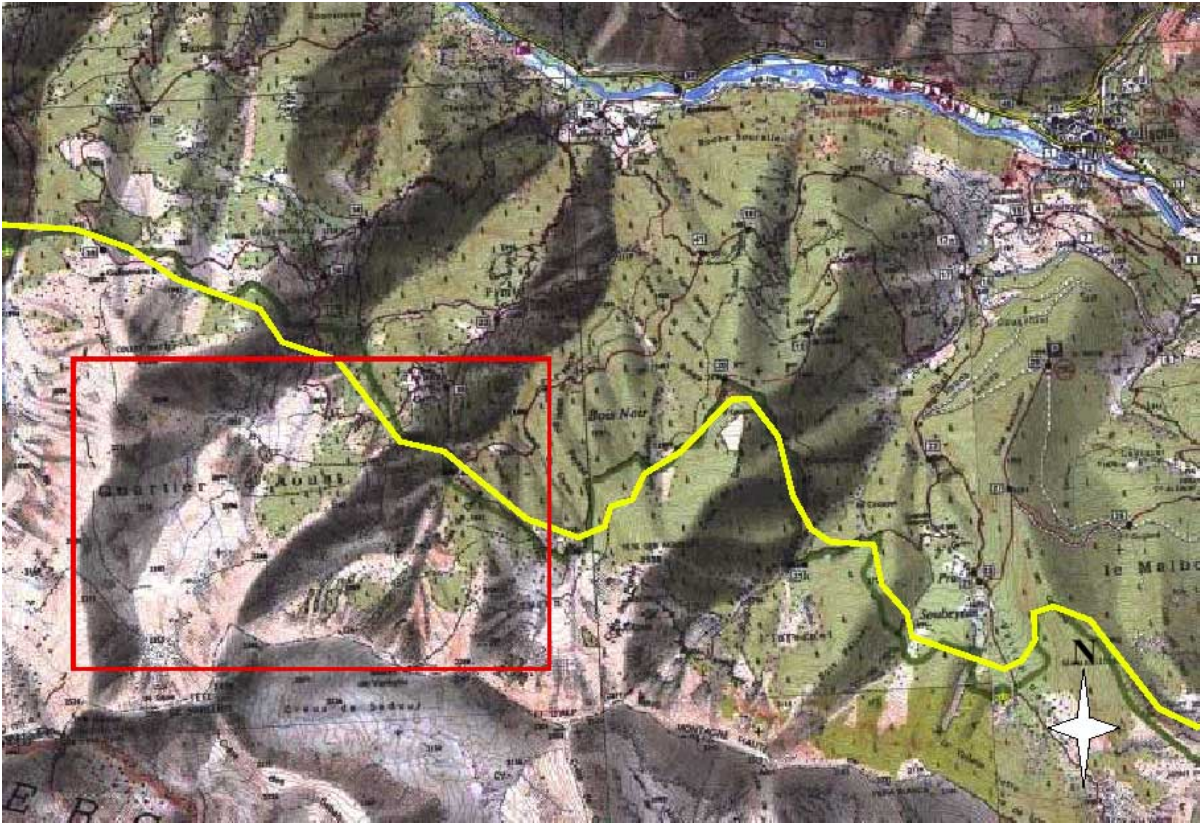


Figure 2

Leur cabane de berger est située à 1800 m d'altitude. Le jeudi 9 août, vers 16h00, Aimé Ségur a pris le chemin (en vert, figure 3) qui le conduit de sa cabane au lieu de chaume des brebis, à 2130m d'altitude environ (1 heure de marche nécessaire).



Figure 3

Arrivé à environ 800 mètres à vol d'oiseau du troupeau, M. Ségur s'est arrêté pour boire à une source. Après avoir bu à une source (photo 2, X), il a repris la draille -sentier crée par le passage des moutons- (photo 1).

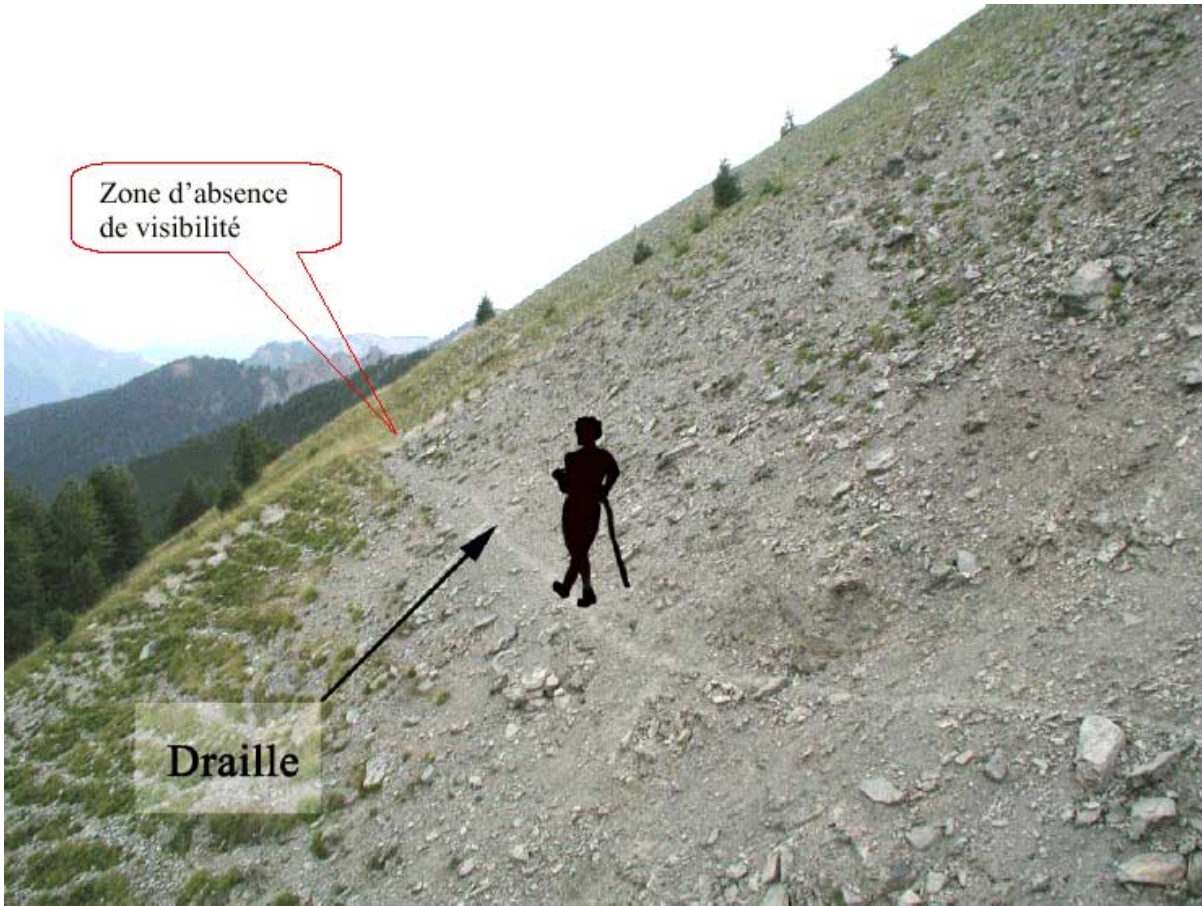


Photo 1 (Photo PN Mercantour)

Cette draille est située dans une pente vallonnée, dans des éboulis (photo 2).

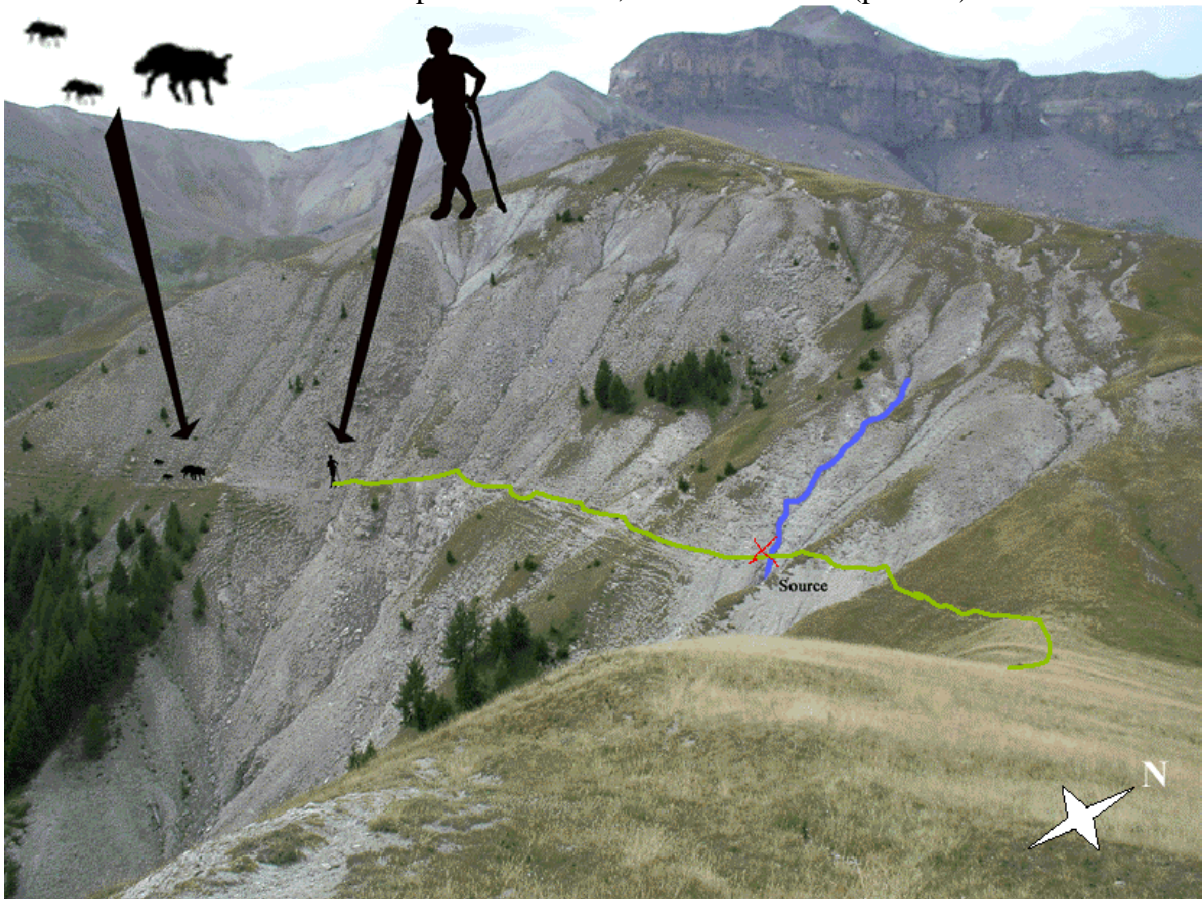


Photo 2 (Photo PN Mercantour)

La louve et les deux louveteaux se seraient trouvés en haut du petit vallon que M. Ségur remontait, ce qui l'empêchait d'être visible à ses yeux, et sur la même draille (photo 3).

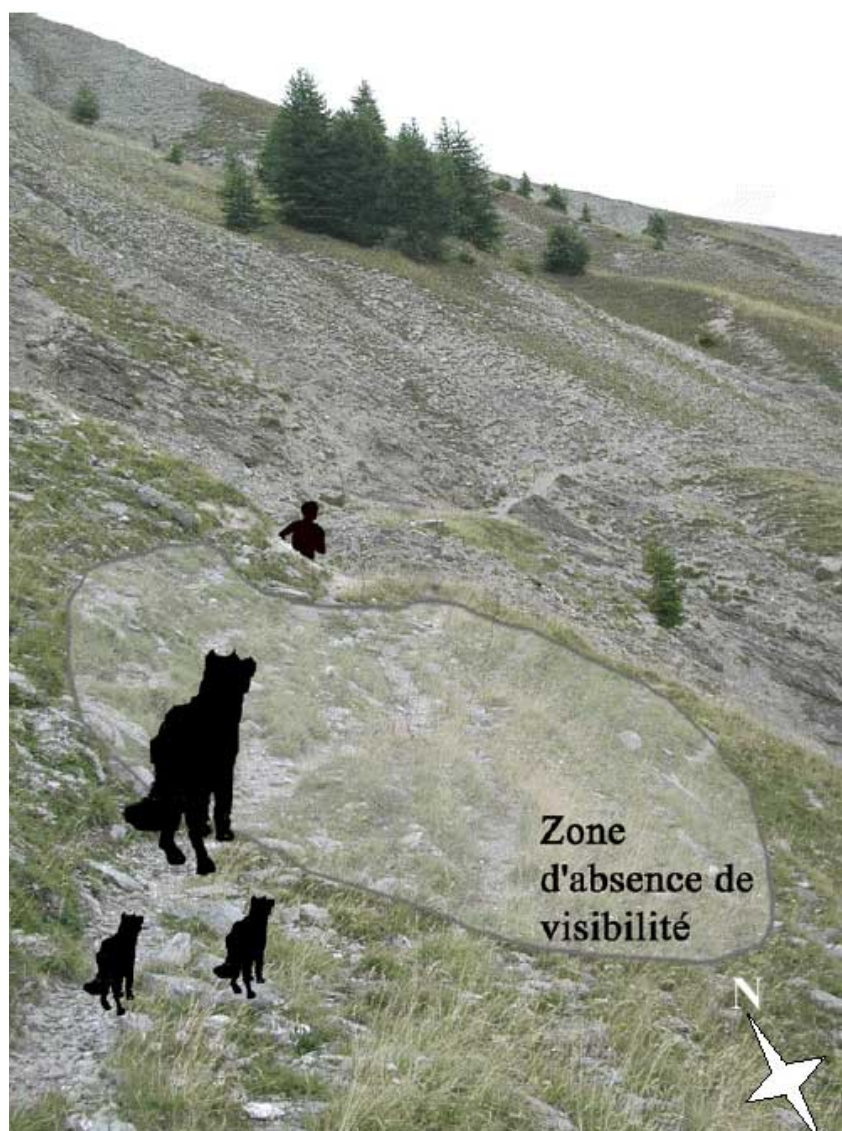


Photo 3 (Photo PN Mercantour)

M. Ségur dit ne l'avoir pas vue : elle lui aurait bondi au visage et mordu avant qu'il ne la remarque; il lui aurait alors fait lâcher prise d'un coup de bâton ; elle aurait de nouveau mordu au niveau du visage ainsi qu'un des louveteaux à la jambe avant un nouveau coup de bâton ; M Ségur déclare avoir appelé ses chiens (2 chiens de protection et 2 chiens de conduite) qui sont arrivés très rapidement et se sont lancés à la poursuite des 3 loups. Quand ils sont revenus, deux étaient blessés : un au cou, l'autre à une patte antérieure.

M. Ségur, étant seul à garder ses moutons et n'ayant pas de moyens de communication, n'a pu prévenir personne. Il est resté pour garder ses moutons, préférant ne pas les laisser seuls en attendant le retour de son frère. Quand celui-ci est arrivé, il a convaincu Aimé de se rendre à l'hôpital de St Etienne de Tinée, le lundi. Puis il a porté plainte auprès de la gendarmerie de St Etienne de Tinée le mardi 14 août ; il a été ausculté par un médecin légiste le même jour. Une expertise a eu lieu sur place le jeudi 16 août avec les gendarmes, le parc du Mercantour, l'ONCFS, la DDAF / Life et l'éleveur. Cette expertise a permis de situer le lieu de l'action et les circonstances de son déroulement.

Ces faits, que M. Segur a déclaré, seront attestés ou non par l'enquête de gendarmerie qui est en cours.